



## LA CHRONIQUE PHILO DE CYNTHIA FLEURY

# La manipulation mentale, ou la main invisible

**Le 4 mai 2012, le Conseil constitutionnel prononçait l'abrogation du délit de harcèlement sexuel** prévu à l'article 222-33 du Code pénal, jugeant que sa définition n'était pas suffisamment claire. Immédiatement, les instances en cours étaient annulées, et les parties civiles, au nombre de 2 000, dans l'impossibilité de se prévaloir du texte abrogé, ni de la loi nouvelle du 6 août 2012, pour cause de non-rétroactivité autorisée. Aujourd'hui, les parties tentent d'obtenir de la part de la Cour européenne des droits de l'homme une condamnation de la France dans la mesure où « l'objectif d'une continuité de la répression, la sûreté des citoyens, le principe de sécurité juridique, le droit à un procès équitable (figurant à l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme), la lutte contre les traitements inhumains et dégradants (article 3), la lutte contre les traitements discriminatoires (article 14), le respect de la vie privée (article 8), exigeaient la survie de la loi ancienne, le temps que la loi nouvelle entre en vigueur ».

**Spécialiste du harcèlement, moral et sexuel, Ariane Bilheran connaît parfaitement son sujet.** Dans son nouvel ouvrage, *Manipulation. La repérer, s'en protéger* (Armand Colin, 2013), elle rappelle que « pour qu'un management harceleur puisse avoir lieu, il est nécessaire d'obtenir l'accord, explicite ou implicite, du groupe dans lequel le harcèlement a lieu. Le harcèlement est donc

La manipulation est souvent le revers d'une absence de pouvoir.

d'abord un processus qui s'enracine sur des groupes (...) régressés, c'est-à-dire malades du pouvoir ». Les techniques sur lesquelles repose le harcèlement renvoient à la terreur (généralement des humiliations publiques, des sanctions, des repréailles), à la corruption (le harceleur

a rendu débiteur sa victime, ou ceux qui l'entourent, pour acheter le silence), la manipulation par séduction, victimisation ou division, la culpabilité commune, etc.

**De même que le harcèlement n'est pas toujours le fait d'un supérieur,** la manipulation est souvent le revers d'une absence de pouvoir. « *Le manipulateur, écrit Bilheran, est celui qui n'a pas le pouvoir et est obligé d'influencer les décisions d'autrui pour obtenir ce qu'il désire.* » Mais là où l'influence est connue, transparente, la manipulation est cachée, sa méthode et son but aussi, l'infléchissement de la personne devant se faire à son insu.

**Contre la manipulation, quelques règles : « Cultivez l'indifférence à ceux qui ne sont pas bienveillants. Travaillez votre repartie. Ne tolérez pas de critiques envers vos proches. »** Ce qui suppose que l'indifférence a ses limites. « *Détectez quand l'autre dit et ne fait pas.* » Les manipulateurs étant de grands parleurs et de piètres acteurs. « *Refusez des services si vous n'en connaissez pas les raisons.* » Être « *solidaires les uns des autres sur le lieu de travail.* » Ne pas tolérer le moindre irrespect, « *ni attendre que ça se calme, car les processus de soumission ne se calment pas, et ont tendance à augmenter au fil des années.* » Il est vrai que la première personne à convaincre souvent de la réalité de la manipulation est le manipulé lui-même, qui n'en croit pas ses yeux ni ses oreilles. « *La manipulation procède par systèmes de verrouillage psychique. Elle fonctionne d'autant mieux, poursuit Bilheran, que les personnes ne sont pas à l'écoute de leurs verrouillages intérieurs, du sentiment de malaise que ces verrouillages créent.* »

**La théorie de la main invisible d'Adam Smith dévoile ici son vrai visage,** celui de la manipulation des esprits et non de la rationalité économique.